

Formation alliant théorie
et pratique et favorisant
l'échange entre agriculteurs



Camille VASSET,
conseillère d'entreprise et
Pierre LANDARD, conseiller
agronome

09, 10 et 15 novembre
2022

3 jours
soit 21h en présentiel

Prix : 0 € HT
pour les pers. relevant de VIVEA,
à jour des cotisations MSA
Autre public : 525 € HT

Cerfrance Seine Normandie
- Chemin de la Bretèque
76230 BOIS-GUILLAUME

PMR : Toutes les agences
peuvent vous recevoir
sauf à Cany-Barville,
Forges les Eaux (Mathilde),
Montivilliers et Villiers St
Frédéric. Merci de contacter
Dominique Pion (Réfèrent
handicap) - Tél : 02.35.59.64.70



SERVICE FORMATION

Cerfrance Seine Normandie
Chemin de la Bretèque
CS 40584
76235 Bois-Guillaume Cedex

N° déclaration d'activité :
23 76 05313 76

INSCRIPTIONS

Contacts :
Mail : formation@sn.cerfrance.fr

Amélie FILLÂTRE
Assistante du service formation
Tél. 07 88 46 50 92

Pauline ETARD
Assistante du service formation
Tél. 06 76 76 88 37

Sophie PALFRENE
Responsable du service formation
Tél. 06 31 74 51 91

Optimiser ses pratiques agricoles

Formation agréée DJA



PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC VISÉ ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Agriculteurs de Normandie désireux de faire progresser leurs résultats économiques. Ils souhaitent faire évoluer leurs pratiques culturales, partager leurs expériences et expérimenter de nouvelles techniques en vue d'atteindre une meilleure résilience et de répondre aux nouvelles attentes réglementaires et sociétales. Tout chef d'entreprise ayant une activité en production animale ou végétale et ayant débuté un changement de pratiques.

LE CONTEXTE

Les agriculteurs sont confrontés à de nombreux enjeux et problématiques :

- + économiques : ils sont soumis à un marché mondial et à la volatilité des prix ce qui peut générer un manque de visibilité.
- + agronomiques : face à une productivité et à des rendements plutôt élevés en grandes cultures, la dégradation des sols se constate à travers une baisse des taux de MO, des phénomènes d'érosion...
- + climatiques, environnementaux et sociétaux : ils sont confrontés à des aléas climatiques en évolution (périodes de sécheresse, fortes précipitations...), ce qui complexifie la mise en œuvre de leurs pratiques de l'implantation jusqu'à la récolte des cultures.

Cette formation propose de travailler sur des solutions technico-économiques concrètes face à ces grands enjeux.

OBJECTIFS

- + Accompagner les agriculteurs dans leur démarche d'évolution et d'adaptation de leur système de production par l'approche globale.
- + Aborder et confronter l'évolution des pratiques culturales et leurs résultats économiques afin d'améliorer les performances technico-économiques et sociales de l'exploitation tout en réduisant l'impact sur l'environnement (préservation du sol, biodiversité et ressource en eau).
- + Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques, face aux évolutions climatiques.

PROGRAMME - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- + Mener une réflexion globale sur son système
- + Analyser la stratégie d'une exploitation du groupe
- + Connaître les rôles des matières organiques et leur dynamique dans le sol
- + Comprendre le fonctionnement et les bénéfices de la vie du sol
- + Définir les leviers d'amélioration de la fertilité biologique des sols
- + Connaître les intérêts des couverts végétaux et les techniques d'implantation et de destruction
- + Comprendre la stratégie d'une exploitation pour le choix et la gestion des couverts végétaux

MÉTHODES / MOYENS ET MODALITÉS PEDAGOGIQUES

- Présentation en début de journée / tour de table avant et après formation
- Echanges entre les agriculteurs
- Distribution de supports - Cas réel
- Evaluation des capacités acquises : Quizz - auto-positionnements.
- Evaluation de la satisfaction : fiche d'évaluation.
- Un Certificat de réalisation sera remis à chacun des participants.
- Catégorie de l'action de formation : Adaptation et développement des compétences.
- Modalité d'apprentissage : présentiel
- Délai d'accès aux formations : il tient compte des besoins formalisés par l'entreprise ou le participant. Prévoir un temps minimum d'un mois avant le début de la formation.